



## LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

**Sens de circulation et priorité à droite**  
Les véhicules à traction animale doivent céder le passage aux cyclistes et aux véhicules à moteur, sauf si ces derniers sortent d'un immeuble, d'un stationnement, ou abordent un rond-point.

**Limitations de vitesse pour les véhicules légers** (sauf signalisation contraire)

- En agglomération : 50 km/h
- Hors agglomération : 90 km/h
- Route à chaussées séparées : 100 km/h
- Autoroute : 120 km/h

**Limitations de vitesse pour les véhicules tractant une caravane et les camping-cars**

- Hors agglomération : 70 km/h,
- Route à chaussées séparées : 80 km/h,
- Autoroute : 100 km/h.

**Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :**

- 0,5 g/L

**La conduite sous l'influence de stupéfiants est interdite** (de 250 à 2500€ d'amende)

**Usage au volant d'un téléphone tenu en main interdit**, kit mains libres toléré (les amendes varient de 500 à 2500€)

**Port de la ceinture de sécurité obligatoire**, à l'avant comme à l'arrière.

Les enfants de moins de 12 ans et qui mesurent moins de 150 cm doivent être installés dans des sièges homologués adaptés à leur morphologie.

**Port du casque sur les cyclos et les motos obligatoire.**

**Equipement obligatoire à bord du véhicule**

- 1 triangle de signalisation (celui-ci doit être disposé 50m en amont du véhicule en cas d'arrêt sur la chaussée),
- 1 gilet rétroréfléchissant à conserver dans l'habitacle, et non dans le coffre.

**L'allumage des feux de croisement est obligatoire de jour comme de nuit** sur certaines portions de route (ex: l'A25 entre Aveiro et Vilar Formoso).

## INFOS PRATIQUES

**En cas d'accident**, il est d'usage de ne pas déplacer les véhicules sauf absolue nécessité, jusqu'à ce que la police ait établi un constat.

**En cas d'infraction au code de la route**, le contrevenant étranger doit immédiatement payer l'amende correspondante, voire, en cas de faute grave justifiant la comparution ultérieure devant un tribunal, une caution équivalant au montant maximal de l'amende.

L'impossibilité de payer l'amende peut entraîner la confiscation immédiate du véhicule ou des documents afférents à celui-ci. Dans ce dernier cas, une attestation provisoire de circulation est délivrée à l'auteur de l'infraction.

**Numéro d'urgence** : 112, d'un téléphone fixe et portable

**Péage**

Le Portugal a mis en place un système de péage exclusivement électronique qui facture les passages sur autoroute en photographiant les plaques minéralogiques. Le paiement se fait par prélèvement automatique ou dans les bureaux de poste portugais (« Correios »).

**D'autres solutions sont prévues pour les véhicules étrangers :**

<http://www.portugaltolls.pt/fr/web/portal-de-portagens/home> (site en français).

# LEXIQUE PRATIQUE

## **FRANCAIS**

Bonjour  
Au-revoir  
Excusez-moi  
S'il vous plaît  
Merci  
Oui/non  
Parlez-vous le français/l'anglais ?  
Où est ... ?  
Je cherche...

Droite  
Gauche

Route  
Autoroute  
Rue  
Sens interdit  
Panneau de signalisation  
Station essence  
Station de gonflage  
Parking  
Pneu  
Carte routière  
Feu de signalisation  
Péage  
Trottoir  
Passage piéton  
Carrefour  
Direction  
Rond-point  
Conduire  
Conducteur  
Passager  
Vélo  
Moto  
Voiture  
Camion

## **PORTUGAIS**

Olá/Bom dia  
Adeus  
Desculpe  
Por favor  
Obrigado  
Sim / Não  
Fala Francês / Inglês?  
Onde está...?  
Estou à procura...

Direita  
Esquerda

Estrada  
Auto-estrada  
Rua  
Sentido proibido  
Sinal de trânsito  
Bomba de gasolina  
Área para encher os pneus  
Parque de estacionamento  
Pneu  
Mapa das estradas  
Semáforo  
Portagem  
Passeio  
Passadeira  
Cruzamento  
Direcção  
Rotunda  
condução  
Condutor  
Passageiro  
Bicicleta  
Moto  
Carro  
Camião